

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 2 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAC 259 Subventions (6.500 euros) à 3 associations dans le 19e arrondissement dans le cadre de la Politique de la ville.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions de fonctionnement à neuf associations pour la réalisation de leurs actions dans les quartiers Stalingrad – Riquet, Michelet -Alphonse Karr – Rue de Nantes, Chauffourniers, Danube-Solidarité-Marseillaise, Algérie et Compans-Pelleport, Rosa Parks et Macdonald, dans le 19e arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 12 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association Kasbah sur scène, 50, rue de Clignancourt (18e), dont 2.000 euros pour le projet Création et parcours rythmique-Music Halls Juniors et 1.000 euros pour le projet Passer'Elles. 111742 ; 2018-04496 ; 2018-04498 ;

Article 2 : Une subvention d'un montant de 1.000 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à la Compagnie de l'Astre, pour son projet acteur dans ma ville. 8163 ; 2018-08450.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 2.500 euros au titre des projets culturels élaborés dans le cadre de la Politique de la ville est attribuée à l'association TRAM, 4 ter rue de la Solidarité (19e), pour le projet TaxiTram 19 : découverte en famille, art contemporain et patrimoine. 4443 ; 2018-04991 ;

Article 4 : La dépense totale correspondante, soit 6 500 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO